



**Parti socialiste
prilly**

Prilly, le 23.6.2025

Interpellation : APEMS de CORMINJOZ, dès que l'été survient, les problèmes reprennent

Pour rappel, l'APEMS de Corminjoz est située dans un portakabin non isolé, situé à côté d'une cour en béton et avec très peu d'arborisation. Dès que l'été survient, la chaleur y est intense, et des usagers ont fait le constat actuel suivant :

- Il y fait jusqu'à 29° à l'intérieur (le 20.6.2025 à 15h).
- Seul un petit ventilateur fonctionne.
- Les éducatrices souffrent de cette chaleur, et sont obligées parfois de se réfugier avec les enfants dans la pièce située au nord, avec tous les stores fermés.
- Elles disent ne pas avoir le droit d'allumer les airs conditionnés qui ont été récemment installés.
- A 18h, les parents vont chercher des enfants qui ont les joues rouges, et les cheveux collés de transpiration.

En automne 2023, le PSIG déposait déjà une question, puis une interpellation sur cette question (<https://ps-prilly.ch/interpellation-canicules-a-lapems-de-corminjoz-suite/>), à laquelle la Municipalité répondait en reconnaissant le problème, tout en disant :

- qu'il faudrait attendre la construction de la future école pour résoudre le problème,
- qu'un ombrage était à l'étude mais interférait avec la consolidation d'un socle,
- que la climatisation est déjà fonctionnelle.

Un avant-toit a été construit, ce qui permet de protéger la façade sud, et des bacs avec des petits arbres ont été placés autour du portakabin, mais visiblement sans grand succès sur la température intérieure, car le reste de la construction n'est pas isolé. Or un portakabin non isolé et ne bénéficiant pas de l'air conditionné est une boîte de conserve chauffant au soleil dans laquelle il n'est pas envisageable d'accueillir des activités humaines comme un APEMS.

Le PSIG pose à nouveau les questions suivantes à la municipalité :

- Pourquoi la climatisation ne peut-elle être utilisée par les éducatrices, qui sont à même de mesurer la température interne de leur lieu de travail ?
- La Municipalité ne peut-elle chercher de réelles mesures avec des spécialistes et architectes pour isoler convenablement le toit de ce portakabin ?

- La Municipalité pense-t-elle prendre des mesures urgentes ? Si oui, lesquelles et dans quel délai sachant que l'école reprend cette année le 18 août....
- En termes de mesures de santé et sécurité au travail, la Municipalité pense-t-elle que cette situation soit convenable pour l'accueil des enfants, et pense-t-elle offrir des conditions de travail correctes à ses collaborateurs.trices en les faisant travailler dans ces conditions ?

Nous remercions la Municipalité de ses réponses.

Eva Tortelli et consorts

Handwritten signatures:
 Rivas Lucas
 J. B. Bortolotto
 J. M. Z.
 J. P. Bortolotto
 J. P. Bortolotto
 J. P. Bortolotto